

La Lettre des Amis des Houches

ÉDITORIAL

Avec les 12 autres membres du Conseil d'Administration de notre Association, je souhaite aux résident(e)s houchard(e)s les meilleurs vœux de bonheur, de santé, de chaleur et de sérénité pour cette nouvelle année 2025.

Nos raisons d'être sont constantes, sur les thèmes de la protection du caractère du village, de son environnement, de son urbanisme, et du cadre de vie des habitants, et nous souhaitons contribuer de façon constructive et concrète aux réflexions sur l'évolution du village.

C'est pourquoi nous avons proposé à Madame le Maire d'imaginer des espaces de concertation ouverts auxquels nous pourrions apporter, avec d'autres, toute notre énergie, avec écoute et application. Nos vœux pour 2025 vont également dans ce sens.

Bonne lecture, donnez vos avis et rejoignez-nous pour être plus forts et dynamiques ensemble.

Michel BAUJON, Président de l'Association Les Amis des Houches.



SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Le site du Tourchet	p. 2
Coup dur pour le ski de rando	p. 2
Tarification des remontées	p. 2
Transports en commun	p. 2
Attention, chemin dangereux	p. 3
Alertes de sécurité	p. 3
Big Brother arrive	p. 3
Usine de méthanisation	p. 3
Le bon air des montagnes	p. 4
Brèves en rappel	p. 4-5
Sondage	p. 5-6

Ce journal a été totalement réalisé par des bénévoles, notamment Annie PARENTEAU et Christian PARMENTIER, qui en sont les concepteurs. Michel BAUJON, Guy JACQUEMET et Bernard PONTIER ont également contribué à cette édition.



DEVENEZ ADHÉRENT!

Nous sommes une équipe de bénévoles pleine d'énergie, soudée et très attachée à la protection du caractère original du village des Houches, de son environnement et du cadre de vie de ses habitants. Visitez notre site <u>internet</u> dès aujourd'hui pour adhérer aux Amis des Houches!

LE SITE DU TOURCHET OPÉRATIONNEL

Après des travaux importants, la patinoire du Tourchet ainsi que les téléskis et les canons à neige sont à nouveau opérationnels.

Un bonheur pour enfants cet hiver aux Houches, sur un site familial et convivial en centre-ville facilement accessible sans remontée mécanique, même si d'aucuns s'interrogent toujours sur la pertinence de telles installations à 1000 mètres d'altitude débat délicat!



COUP DUR POUR LE SKI DE RANDO

La crise de COVID en 2021 avait fait fermer les remontées mécaniques. L'itinéraire de ski de randonnée reliant le bas du Prarion au sommet a connu depuis une popularité croissante. Cet itinéraire emprunte en partie les pistes de ski alpin et des règles de sécurité étaient donc nécessaires pour éviter les accidents.

Malheureusement, aux Houches comme ailleurs, ces règles n'ont pas toujours été respectées. Cela a conduit la Municipalité à interdire la remontée en peau de phoque entre le bas des télécabines du Prarion et Maisonneuve, sauf entre 17 et 21h... Autant dire la nuit!

Sûr que les amateurs de ski de rando n'y trouvent pas leur compte et les réactions se multiplient.

TARIFICATION DES REMONTÉES

Pour fixer les prix des billets des remontées mécaniques pris sur son site Internet, la Compagnie du Mont Blanc a opté pour une « Tarification Dynamique ». Sur le modèle des compagnies aériennes et de la SNCF, le tarif n'est plus fixé à l'avance mais varie en fonction de paramètres comme le jour, l'heure, l'affluence ...

Donc difficile de savoir à l'avance quel prix exact sera appliqué, sauf pour les billets achetés au pied des remontées mécaniques dont les tarifs sont fixes!

TRANSPORTS EN COMMUN

En cette période d'hiver, la fréquence de passage du Mont-Blanc Express reliant Les Houches à Vallorcine passe à 30 minutes grâce à 10 trains supplémentaires.

On rappelle qu'avec la carte ViaCham et la carte de résident secondaire, la circulation est libre entre Servoz et Vallorcine.

Quant aux bus, les horaires ont été réajustés pour la période d'hiver afin d'améliorer le service aux skieurs ; mais pas seulement puisque les aménagements concernent aussi le Mulet (centre de Chamonix) et Chamo'nuit qui permet de ramener à bon port les fêtards jusqu'à 2h30 du matin.

Détails sur chamonix-mobilite.com



ATTENTION, CHEMIN DANGEREUX



Le chemin dit « des Eaux Rousses » (secteur Le Clu, entre la gare des Houches et Les Gaillands) est l'objet de chutes de gros rochers descendant de Merlet. Malgré plusieurs rappels de sa fermeture par la Mairie, des promeneurs et joggers ont continué de l'emprunter durant l'automne.

Avec les récentes chutes de neige, gageons que ce parcours sera un peu oublié, mais en cas de redoux et au printemps, il est important de suivre les consignes de sécurité.

ALERTES DE SÉCURITÉ

Il existe un automate d'alerte communal pour être averti en temps réel en cas de danger dans la vallée. Dans le prolongement, la commune a adhéré au dispositif « FR-Alert » qui permet de recevoir les alertes sur le téléphone mobile comme ce fut le cas le 22 Décembre dernier lors des importantes chutes de neige.

Inscription en mairie

BIG BROTHER ARRIVE

Comme il est bien connu que Les Houches est un lieu de haute criminalité, la commune s'équipe de vidéoprotection.

Dans un premier temps, des caméras surveilleront la Mairie (lieu très sensible s'il en est !), la patinoire et Saint-Antoine. Dans le courant de cette année 2025, six nouvelles installations verront le jour : Bellevue, Taconnaz, Les Chavants, Le Prarion, Le Lac et la Plaine Saint-Jean.

Personne ne peut vraiment donner tort à cette tendance générale des Élus à équiper les Communes d'outils de vigilance.

Chacun constate en revanche leurs limites en terme de couverture du territoire et de coût. Faire ou laisser faire, là est la question!

USINE DE MÉTHANISATION AUX HOUCHES

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB) a décidé la réalisation d'une unité de méthanisation et valorisation énergétique des boues de la station d'épuration des TRABETS et des graisses issues du système d'assainissement.

La digestion des boues et des graisses avec valorisation énergétique du biogaz est une solution avantageuse : réduction des quantités de boues à évacuer, réduction des nuisances olfactives, amélioration de la qualité de la déshydratation des boues, possibilité de production d'une énergie renouvelable et stockable, gain énergétique correspondant pleinement aux objectifs du plan de réduction des gaz à effet de serre de la Vallée de Chamonix.

Prévu à proximité de la station d'épuration aux Houches pour un budget de 6,2 millions € au lieu de 9 M€ prévus initialement (bizarre - bizarre !), les élus houchards – peu convaincus - l'ont néanmoins validé et le dossier de déclaration d'intention est disponible sur le site Internet de la Mairie.

LE BON AIR DES MONTAGNES

La fin de l'année 2024 a été marquée par un épisode de pollution extrême aux particules fines (PM10) dans la vallée de l'Arve et dans notre vallée : +58% de pollution à Chamonix!

Ce qui a conduit les autorités à prendre des mesures pour limiter l'impact sur la population (PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère) : baisse de la vitesse à 90 km/h sur la A40, interdiction des feux d'artifice le 31.

Cependant, cela n'a pas découragé les fêtards car comme le reporte le Dauphiné, dès 21h15, « ça pétait de partout. »

Manifestement, la qualité de l'air ça ne concerne pas tout le monde...



BRÈVES EN RAPPEL

Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires

Tous les résidents secondaires ont reçu fin 2024 leur avis d'imposition et ont payé la THRS dont le montant a été augmenté de 60% par la Municipalité. Joyeux Noël! Peut-être que cela aura impacté le budget « Cadeaux de Noël » ?

On peut maintenant craindre que la majoration de 60% se retrouvera à nouveau sur vos avis de 2025, malgré nos appels répétés à la modération auprès des Élus dans cette période de crise!

Limitation et déclaration des locations saisonnières

Les logements destinés à la location saisonnière doivent être déclarés en Mairie à partir du 1er mai prochain. Rappelons qu'un seul bien par propriétaire physique sera autorisé à la location.

Zone des Chavants

La base de loisirs des Chavants a été réaménagée : tour du lac, jeux pour les enfants, jets d'eau, 2 terrains de pétanque, etc.

Le nouveau parking des Chavants comprend 178 places au lieu de 140 précédemment. La pose d'un enrobé écologique permet de réduire l'empreinte carbone de 70%. De nombreux arbres et buissons ont été plantés et l'hypothèse d'ombrières semble avoir été levée.

Ce parking est interdit au stationnement longue durée.

La tarification est la suivante :

- moins d'une heure : gratuit
- 1h à 4 h : 0,30 € par quart d'heure
- au-delà de 4h : 0,50 € par quart d'heure
- de 23h à 9h00 : 1€ par quart d'heure

À priori, il n'est pas prévu de gratuités ou réductions pour les Houchards...

Le long de ce parking, l'allée des diligences a été entièrement refaite.

Voir la vidéo de l'inauguration : https://youtu.be/t7j3lpilzp8



Salle OLCA

Les travaux se poursuivent durant l'hiver. Livraison prévue fin 2026.

À terme, l'édifice comprendra une salle de spectacle de 600 places assises ou 1000 debout ainsi qu'une grande salle polyvalente pour réceptions, fêtes et congrès, et des salles de réunion.

À ce jour, nous n'avons aucune visibilité sur l'équilibre financier de cet espace, ni sur les possibilités de parking associées aux événements ; quant à l'hébergement des congressistes ?



SONDAGE

Cet été 2024, les Amis des Houches ont été très actifs.

J'ai profité de la présence nombreuse et chaleureuse de résidents plus ou moins secondaires pour me faire une idée de ce que nos Amis aiment aux Houches et qu'ils voudraient, donc, faire partager. C'est avec le sourire qu'ils ont accepté de compléter par écrit la petite fiche que je leur ai donnée. Un beau devoir de vacances!

Vous recevez chez vous aux Houches des amis qui viennent dans notre cher village pour la première fois. Quel site leur faites-vous découvrir? UNE seule réponse!

J'ai collecté 47 réponses.

Nos amis qui ont répondu ont presque tous respecté la consigne essentielle

« **UNE seule réponse** ». Ils ont donc fait un choix qui donne toute sa valeur au sondage. Je sens que vous êtes impatient(e) de connaître les réponses ...

Il faut rappeler la définition du mot « site: »

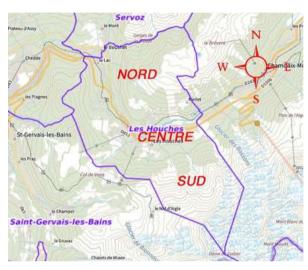
site n. m. nom masculin

- 1 Paysage. *Un site pittoresque, grandiose.*
- 2 Lieu géographique. La protection des sites.
- 3 Lieu occupé par une ville, un ensemble. *Un site urbain, un site archéologique. Des sites industriels*.

C'est bien ainsi que les sondés ont compris la question : ce que nous aimons dans notre cher village, c'est le paysage, ce sont les paysages.

Observés, parcourus, admirés, transformés, habités, abîmés, préservés ou non, ces lieux géographiques restent des paysages, c'est à dire des « parties d'un pays que la nature présente à un observateur (Le Robert) ».

La commune des Houches a une caractéristique qui apparaît immédiatement sur la carte : son habitat principal s'étire le long d'un axe ouest-est qui fait plus de 5 kilomètres. Si on considère que le centre de la commune peut être placé autour de l'église et de la mairie, force est de constater que l'espace densément construit ne forme pas un cercle autour de ce centre mais s'étale sur une étroite bande d'une longueur disproportionnée.



Le choix du **Nord** ou du **Sud** a retenu un nombre égal de suffrages (20 + 20).

Voici les sites nommés côté Nord : La Flatière (2), Bélachat, Christ-Roi, Aiguillette des Houches (5), L'Aiguillette (2), Parc de Merlet, Chalets de Chailloux (3), Plan de la Cry, Coupeau, Samoteux, Pierre Blanche, Bellachat.

Côté Sud : Charousse (5), Alpage de Charousse, Chalets de Charousse, Vaudagne, (Le) Prarion (6), Sommet du Prarion (2), La Charme, Bellevue, Col de Voza, Mont Lachat.

REJOIGNEZ-NOUS!

C'est pour nous le signe d'encouragement que nous attendons de votre part, et nous vous en remercions par avance.

Nous vous recommandons de le faire de préférence en <u>cliquant ici</u> et vous pourrez ainsi régler votre cotisation en ligne via Hello Asso. Un chemin du village, à préciser, et un seul espace purement culturel : Passage Chagall.

Deux réponses ont largement dépassé le territoire de la commune : Le Brévent, et Mer de Glace.

Un grand marcheur a écrit : « Balcon Sud / Balcon Nord ».

Un adepte de la synthèse a anticipé mon travail en ne respectant pas la règle d'UNE seule réponse : Charousse, Samoteux.

J'hésite à vous faire part de la réponse d'un humoriste, qui plaira à nos édiles : « La station d'épuration, l'antenne SFR, la surface héliport. »

Conclusion

Ce que nos adhérents aiment aux Houches, c'est le merveilleux espace naturel unique dont ils sont tombés amoureux. L'empreinte humaine n'est pas un obstacle si elle respecte le milieu naturel.

À Charousse, le génie généreux d'Albert Laprade a su mieux que personne concilier beauté du site naturel et mise en valeur des anciens chalets d'alpage.

Quant au site de Chailloux, il faut exprimer toute notre gratitude aux grands anciens qui ont créé notre association : ils ont empêché que l'espace de l'Aiguillette soit défiguré par des remontées mécaniques.

Bernard PONTIER



NOUS CONTACTER



https://www.lesamisdeshouches.fr/



https://www.facebook.com/lesamisdeshouches



amisdeshouches74@gmail.com